



**International
Office
For Water
PARIS-FRANCE**

المكتب الدولي للمياه

**Международная сеть водохозяйственных организаций,
Réseau International des Organismes de Bassin
International Network of Basin Organizations
Red Internacional de Organismos de Cuenca**

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA
Международная сеть водохозяйственных организаций
الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

**Intervention
de
Jean-François DONZIER
Directeur Général
Office International de l'Eau
Secrétaire Technique Permanent
Réseau International Organismes de Bassin**

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- RIOB -



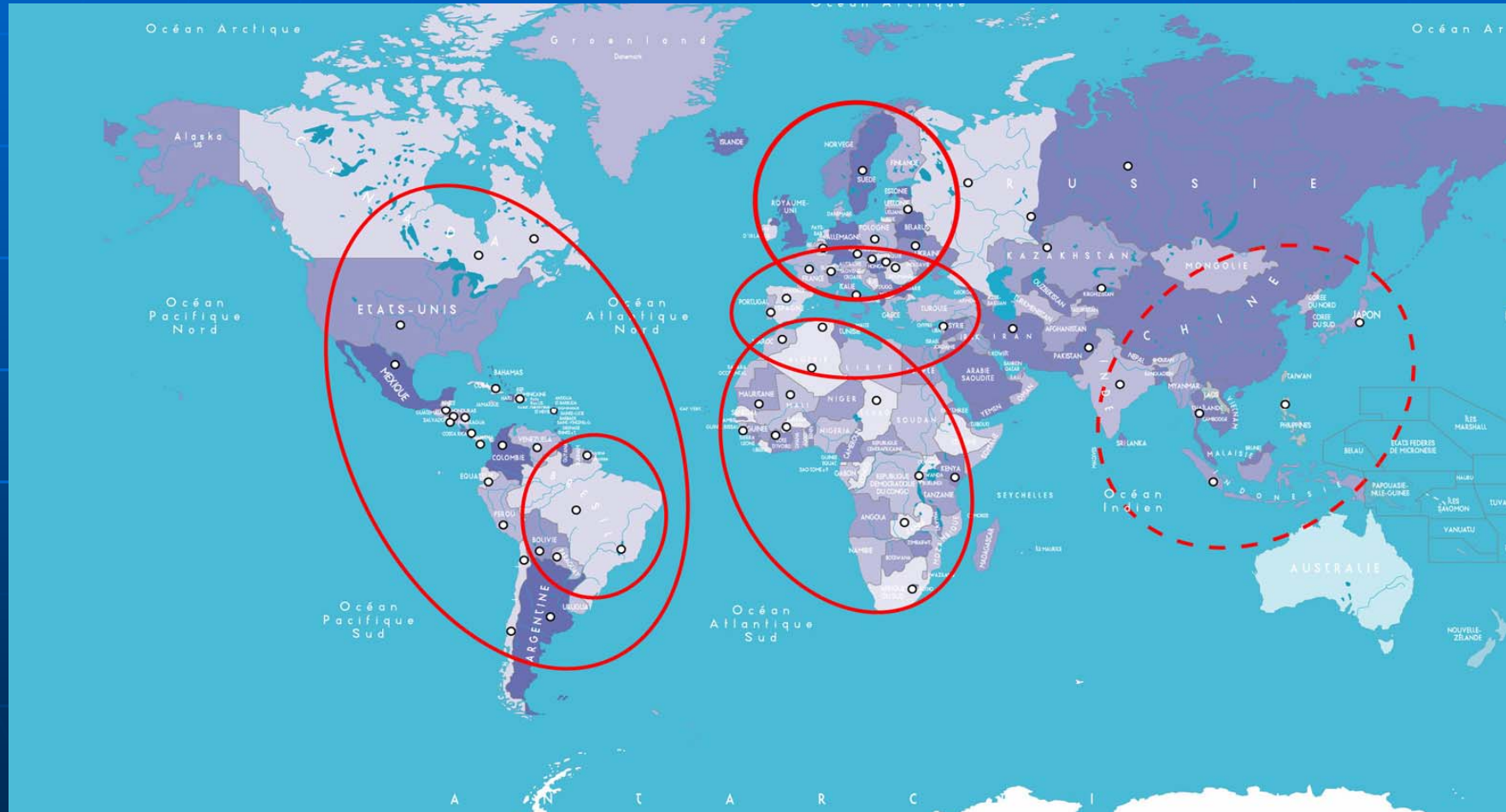
Office
International
de l'Eau
PARIS

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)
158 MEMBRES ou OBSERVATEURS PERMANENTS
DANS 52 PAYS!



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Secretariat Technique Permanent operé par l'Office International de l'eau, PARIS

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

Quel objectif?

**La gestion intégrée
des ressources en eau
par bassins versants
des fleuves, des lacs
et des aquifères.**





Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

LES MEMBRES DU RÉSEAU



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- **les "Organismes de Bassin"**, chargés par les pouvoirs publics compétents de la gestion globale des ressources en eau par bassins hydrographiques nationaux, fédéraux, ou transfrontaliers, ainsi que les structures de coopération qu'ils ont développé entre eux.
- **les administrations gouvernementales** chargées de l'eau appliquant, ou voulant appliquer, une gestion intégrée des ressources en eau :
 - organisée par bassins hydrographiques,
 - associant les administrations, les Pouvoirs locaux, ainsi que les usagers des différents secteurs,
 - disposant de ressources budgétaires spécifiques obtenues par l'application du principe "utilisateurs-pollueurs-payeurs".
- **les organisations de coopération bi ou multilatérale** soutenant des actions de développement au niveau des bassins hydrographiques.



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه



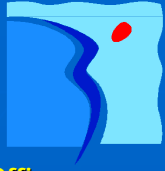
Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX

Au sein d'une même région géographique, les organismes - membres du RIOB, qui le désirent, peuvent constituer entre eux des **"Réseaux Régionaux"** dans le but de :

- renforcer les liens entre les organismes-membres de pays voisins,
- développer dans la région les activités collectives du RIOB,
- organiser des activités communes d'intérêt régional.



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX

IL EXISTE AUJOURD'HUI :

⇒ **QUATRE RESEAUX REGIONAUX,**

- *LE RESEAU LATINO AMERICAIN (RELOB),*
- *LE RESEAU AFRICAIN (RAOB),*
- *LE RESEAU D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (CEENBO),*
- *LE RESEAU MEDITERRANEEN (MED-INBO) ...*

DES ORGANISMES DE BASSIN .

⇒ **UN RESEAU SPECIALISE,**

- *DES COMMISSIONS INTERNATIONALES ET
DES ORGANISMES DE BASSINS TRANSFRONTALIERS*

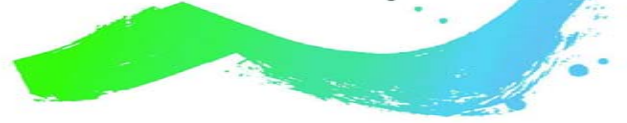
⇒ **EURO - RIOB**



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

Global Water
Partnership



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

*Pour soutenir la création et le
développement d'organismes de bassin :*

LE PROGRAMME ASSOCIÉ RIOB / "GLOBAL WATER PARTNERSHIP"

L'objectif du "Programme Associé" est de soutenir toutes initiatives en faveur de l'organisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau au niveau des bassins versants des fleuves, des lacs ou des aquifères nationaux ou partagés, en valorisant les nombreuses expériences qui permettent de concilier croissance économique, justice sociale, protection de l'environnement et des ressources en eau et participation de la Société Civile.

<http://www.gwp.org>

<http://www.rioc.org>



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

PROGRAMME ASSOCIE : “CREATION ET RENFORCEMENT DES ORGANISMES DE BASSIN”



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS

- Une coopération directe entre les organismes de bassin existants et les organismes de bassin futurs ou pilotes (les jumelages par exemple);**
- Un appui professionnel au personnel d'organismes de bassin existants, disponible sur demande, afin de faciliter le débat sur les choix de gestion par bassin versant, là ou le besoin s'en fait sentir,**
- Une synthèse actuelle des connaissances disponibles et du savoir-faire sous forme de meilleures pratiques, directives et modules de formation;**
- La mise en réseau des systèmes de documentation sur l'eau pour échanger et accéder aux informations institutionnelles; juridiques, économiques et techniques au niveau international.**



Office
International
de l'Eau
PARIS

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Réseau
International
des Organismes
de Bassin





Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- **Cadre général d'analyse:**
 - ⇒ **Les fonctions de base de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau**
 - ⇒ **Définir les rôles et les compétences**
 - ⇒ **Les Organismes de bassin et la GIRE**
 - ⇒ **Les modalités de financement de la politique de l'eau**



Office
International
de l'Eau
PARIS

**les bassins versants sont les territoires naturels,
où l'eau s'écoule,
en surface comme dans le sous-sol**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin



**une approche globale doit être organisée
à l'échelle pertinente
des bassins versants des fleuves, des lacs et des aquifères,**



Office
International
de l'Eau
PARIS

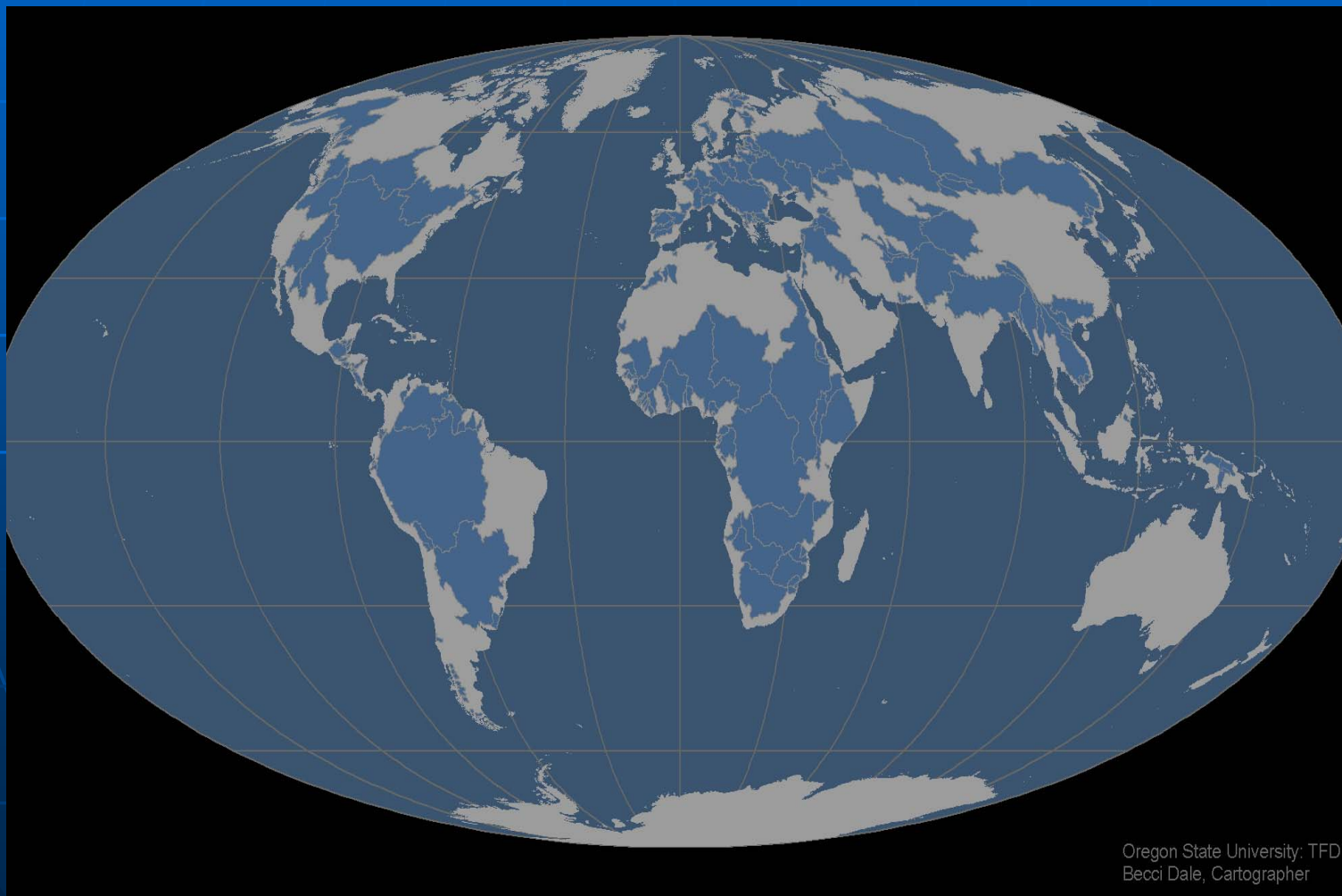
المكتب الدولي للمياه

**Il existe dans le monde 263 fleuves ou lacs
et plusieurs centaines d'aquifères,
dont les bassins sont partagés
entre au moins deux pays riverains
ou parfois beaucoup plus (18).**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Oregon State University: TFDD,
Becci Dale, Cartographer



Office
International
de l'Eau
PARIS

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

• **SATISFAIRE DE FACON GLOBALE LES DEMANDES LEGITIMES ET RAISONNEES**

- Agriculture
- Usages domestiques
- Industrie
- Aquaculture
- Électricité
- Transports
- Loisirs
- Pêche

• **EPURER LES REJETS ET RECYCLER**

• **PRESERVER LES ECOSYSTEMES**

• **PREVENIR LES RISQUES**

- Érosion
- Sécheresse
- Inondations



Office
International
de l'Eau
PARIS

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

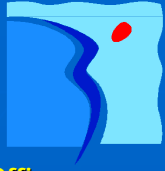
LES GRANDES FONCTIONS DE BASE

QU'IL FAUT ASSURER:



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- ❑ **Accords internationaux**
- ❑ **Législation -Réglementation**
- ❑ **Normalisation**
- ❑ **Autorisations des prélèvements et des rejets**
- ❑ **Police des eaux**
- ❑ **Surveillance**
- ❑ **Observation du milieu et des usages**
- ❑ **Alerte et protection**
- ❑ **Planification**
- ❑ **Financement -Programmation**
- ❑ **Réalisation des investissements**
- ❑ **Exploitation -Maintenance des infrastructures**
- ❑ **Recherche**
- ❑ **Formation**
- ❑ **Information**



Office
International
de l'Eau
PARIS

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

DEFINIR LES ROLES ET LES COMPETENCES :

Il n'y a jamais un seul et unique gestionnaire!



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- **Organisations multilatérales**
- **Commissions internationales**
- **Gouvernement central**
- **Pouvoirs locaux:** = Etats fédérés
= municipalités
= villages
- **Grands aménageurs publics**
- **Organismes de Bassin**
- **Usagers de l'eau :** = collectifs
= individuels
- **Société Civile :** = entreprises
= chercheurs
= ONG



Un cadre Juridique clair doit préciser dans chaque pays les droits et les devoirs, les niveaux possibles de décentralisation, les compétences institutionnelles des différents intervenants, ainsi que les procédures et les moyens indispensables à une bonne gouvernance.



Office
International
de l'Eau
PARIS

LES ORGANISMES DE BASSIN ET LA GIRE



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

En fonction des besoins, des situations locales et de l'histoire,

- Différentes formules ont été adoptées pour organiser les fonctions utiles pour la gestion de l'eau au niveau des bassins (Organismes recensés par le RIOB),
- Il existe une grande diversité dans les mandats et les options retenues.
- On peut citer :



Office
International
de l'Eau
PARIS

DIFFERENTS TYPES D'ORGANISMES DE BASSIN :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- **Des Commissions administratives, avec ou sans secrétariat permanent,** ou siègent essentiellement des représentants des « ministères » concernés pour assurer une coordination entre leurs différents projets sur un même fleuve ou aquifère, échanger des informations ou des données, formalisées ou non, en particulier sur des situations d'urgence, définir des règles communes (navigation...), le cas échéant, assurer la répartition des ressources disponibles entre les catégories d'usages, les Pays ou régions, surtout en périodes critiques ou lorsqu'il existe des ouvrages de régulation...
- **Des « Autorités » arbitrales,** auxquelles les « parties » intéressées soumettent pour décision les conflits qui apparaissent ; c'est le cas de **la Commission Mixte Internationale** (IJC) entre les USA et la Canada, par exemple.



Office
International
de l'Eau
PARIS

DIFFERENTS TYPES D'ORGANISMES DE BASSIN :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- **Des organismes assurant la maîtrise d'ouvrage de grands aménagements structurants ou combinés ;** c'est le cas pour la navigation, la lutte contre les inondations, la création de réservoirs, notamment pour l'irrigation, la production hydroélectrique... Ces organismes, souvent créés sous formes « d'entreprises » de droit public ou privé, sont en général concessionnaires d'équipements collectifs, dont ils assurent la construction et la gestion à long terme, le plus souvent en vendant des prestations, de l'eau brute ou en percevant des redevances spécifiques.
- **Des « Agences »**, qui sont chargées d'assurer des tâches de planification à moyen terme et de collecter des redevances sur les prélèvements et les rejets pour financer ou soutenir la réalisation des investissements nécessaires à l'obtention des objectifs fixés. Dans certains cas elles peuvent avoir aussi des tâches de police des eaux, d'étude, de production ou de collecte de données...



Office
International
de l'Eau
PARIS

DIFFERENTS TYPES D'ORGANISMES DE BASSIN :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- **Des « Comités ou Conseils de bassin »**, qui réunissent auprès des administrations, des représentants des pouvoirs locaux, des secteurs économiques utilisateurs de l'eau, de la société civile..., qui peuvent être consultatifs ou décisionnels, notamment en matière de planification, de fixation de redevances, de répartition des ressources disponibles...
- **Des « Associations, syndicats ou consortia »**, de collectivités territoriales, d'usagers ou d'ONG, qui s'organisent souvent spontanément pour résoudre un problème qui leur est commun ou pour jouer un rôle d'influence sur la gestion des eaux.
- **Des « Projets »**, qui sont créés de façon en générale temporaire pour le temps de la réalisation d'un programme spécifique d'activité faisant l'objet d'un financement particulier.



Office
International
de l'Eau
PARIS



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

Les représentants des populations et des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau, ou des organisations porteuses d'intérêts collectifs, doivent participer à cette gestion, au côté des administrations, notamment **au sein de Conseils ou Comités de bassin.**

L'information, la sensibilisation et l'éducation des populations ou des usagers et de leurs représentants sont indispensables,



Office
International
de l'Eau
PARIS

LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EAU :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

**«L'EAU MATIERE PREMIERE» EST GRATUITE
MAIS
SA GESTION ET CELLE DES MILIEUX NATURELS
ET
SES USAGES ONT UN COUT**

- ADMINISTRATION
- ETUDES - MESURES - ANALYSES
- INVESTISSEMENTS
- RENOUVELLEMENT - GROS ENTRETIEN
- EXPLOITATION - MAINTENANCE
- RELATIONS « CLIENTELE »
- COMMUNICATION - INFORMATION
- EDUCATION

AUJOURD'HUI,

« L'EAU DOIT PAYER L'EAU »

Principes:



« UTILISATEUR-PAYEUR »

« POLLUEUR-PAYEUR »



LES COÛTS A FINANCER

Coûts	Définition	Exemple
Coûts directs	Frais financiers	<i>Amortissement, capital et intérêts, renouvellements</i>
	Frais de fonctionnement	<i>Salaires, électricité, Loyers, entretien des équipements, analyses ...</i>
Coûts environnementaux	Coûts des dommages causés à l'environnement par une activité donnée	<i>Pollution d'un aquifère, destruction de zones humides...</i>
Coût de la « ressource »	Valeur de l'alternative abandonnée par le choix d'une activité particulière (= coûts d'opportunité)	<i>Coût de l'électricité qui aurait pu être produite si l'eau avait été disponible et non pompée pour l'irrigation</i>

= coût total



Office
International
de l'Eau
PARIS



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EAU :

- ◆ **L'Aide publique internationale représente seulement 10% des investissements réalisés dans le Monde.**
- ◆ **Les budgets publics ne peuvent assurer seuls les frais d'investissement et de fonctionnement.**
- ◆ **Les usagers doivent contribuer selon le principe "pollueur-payeur" et les systèmes "utilisateurs-payeurs".**

= L'EAU DOIT PAYER L'EAU



Office
International
de l'Eau
PARIS

LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EAU :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS ACCRUS:

- Principes "utilisateurs-pollueurs-payeurs"
- Péréquations - solidarité
- Partenariat public/privé
- Aide internationale
- Incitation économique

DIVERS SYSTEMES COMPLEMENTAIRES DE RECOUVREMENT DES COUTS

LES TAXES ADMINISTRATIVES: versées au budget général.

- Taxes générales ou amendes pénales
- Nouvelle fiscalité écologique.

LES REDEVANCES AFFECTEES A L'EAU:

- Taxes nationales - transitant par des "Comptes Spéciaux du Trésor"
- Taxes de bassin - recouvrées par l'Agence de l'Eau

LA TARIFICATION DES SERVICES COLLECTIFS:

- Prix de l'eau brute - recouvert par les grands aménageurs
- Prix de l'eau potable - recouvrement par les municipalités ou distributeurs d'eau



Office
International
de l'Eau
PARIS

LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EAU :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

LA PEREQUATION DES EFFORTS FINANCIERS :

- **Péréquation territoriale:**
dans une même zone géographique ou bassin
- **Péréquation sectorielle:**
entre les services publics – eau potable – électricité –
assainissement - déchets ...
- **Péréquation entre usagers:**
riches, pauvres, grands consommateurs / pollueurs,
petits consommateurs / pollueurs
- **Péréquation entre fonctions:**
entre l'amont et l'aval,
entre services commerciaux et fonctions administratives



Office
International
de l'Eau
PARIS

LE FINANCEMENT DE LA POLITIQUE DE L'EAU :



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

TOUS LES USAGERS DOIVENT CONTRIBUER

- ➔ **Le contribuable** : - impôts, taxes
- ➔ **Le contrevant** : - amendes
- ➔ **L'utilisateur** : - taxes affectées à l'eau
- ➔ **Le pollueur** : - prix des services collectifs
- ➔ **L'utilisateur individuel** : - prix de ses propres travaux

Il y a toujours quelqu'un qui paie !



Office
International
de l'Eau
PARIS

Les systèmes des redevances Bassin



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

- La mise en place de **systèmes spécifiques de financement, reposant sur la contribution et la solidarité des consommateurs et des pollueurs,** s'impose pour assurer la réalisation dans chaque bassin **des programmes prioritaires d'intervention** et garantir le bon fonctionnement des services collectifs.
- Ces contributions, fixées par consensus au sein des Comités de bassin, doivent principalement être gérées de façon décentralisée, dans le bassin, par **un organisme technique et financier spécialisé**

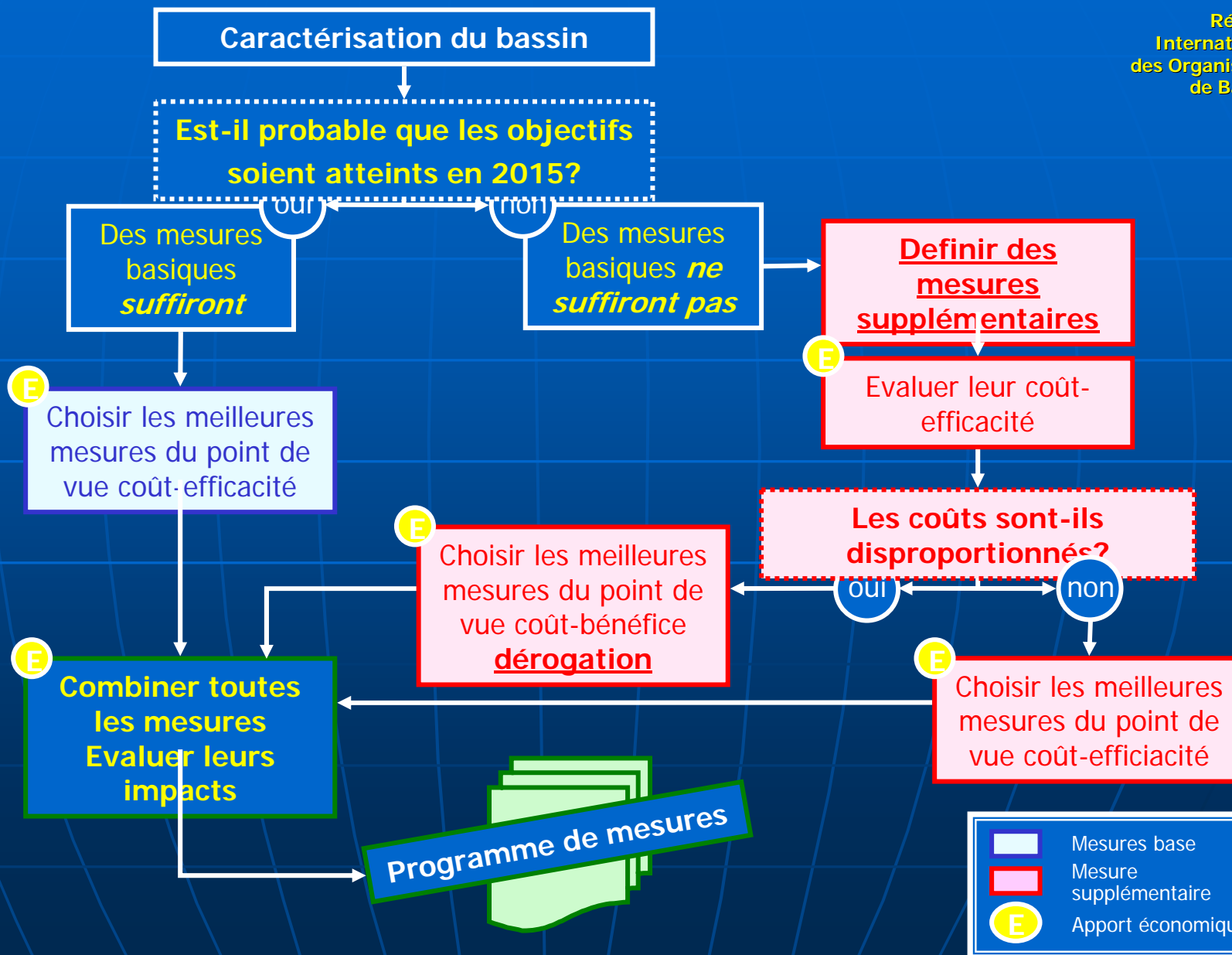


Office
International
de l'Eau
PARIS

ORGANIGRAMME DE L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DE MESURES



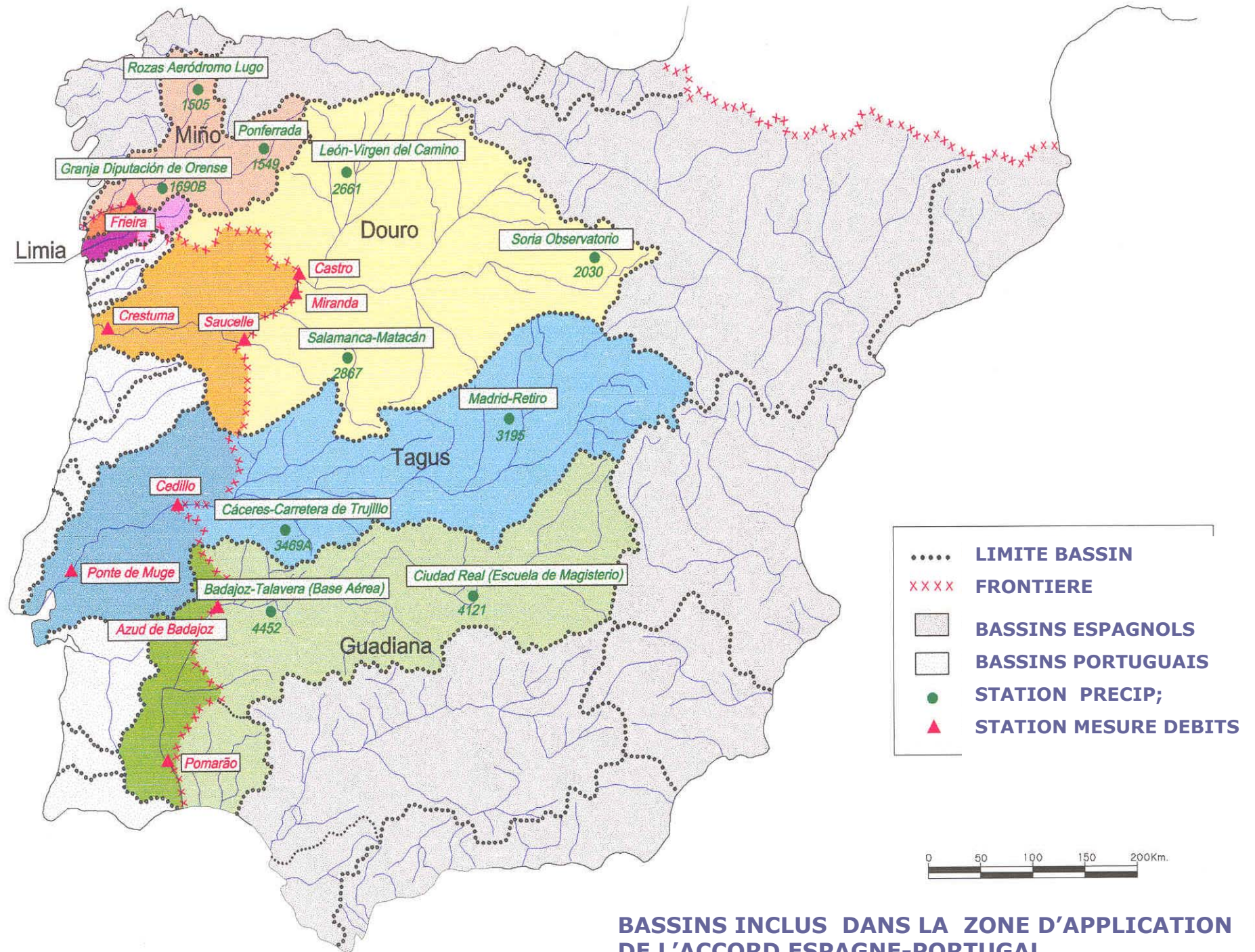
Réseau
International
des Organismes
de Bassin



**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

- **Quelques expériences internationales**
 - ⇒ **Brésil**
 - ⇒ **Espagne**
 - ⇒ **France**
 - ⇒ **Maroc**
 - ⇒ **Mexique**

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



BASSINS INCLUS DANS LA ZONE D'APPLICATION DE L'ACCORD ESPAGNE-PORTUGAL



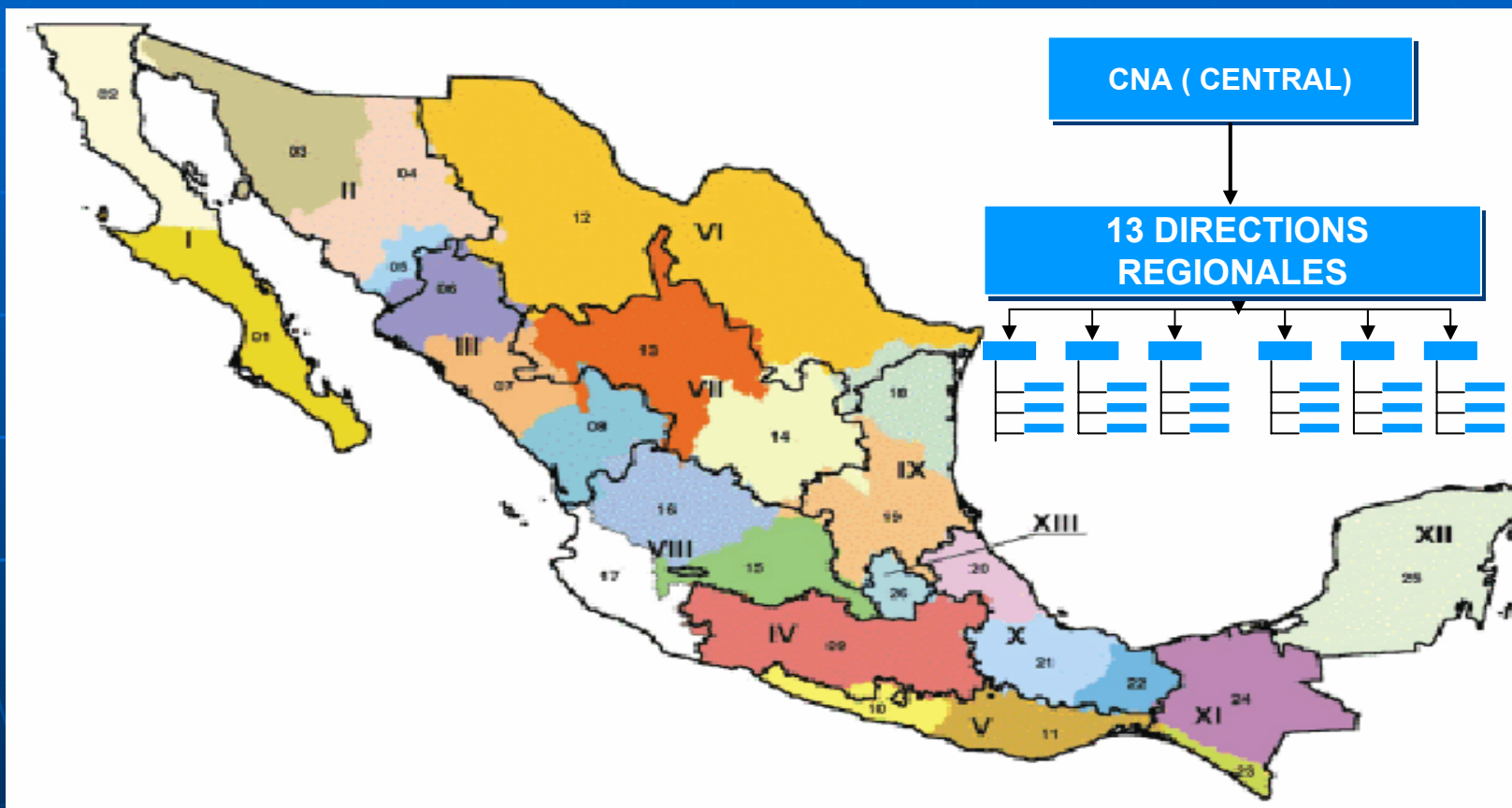
Office
International
de l'Eau
PARIS

Système de Participation de la Société

**13 Régions administratives,
26 Conseils de bassin,**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin



Les **Conseils de Bassin** s'appuient sur des organismes auxiliaires au niveau des sous-bassins, micro bassins et/ou aquifères: les **Commissions de Bassin (7)**, les **Comités de Bassin (13)** et les **Comités Techniques des Eaux Souterraines (Cotas - 17)**.

BRESIL

République
Fédérale

26 Etats
1 District Fédéral

Régions

- Nord
- Nord-Est
- Sud-Est
- Centre Ouest
- Sud





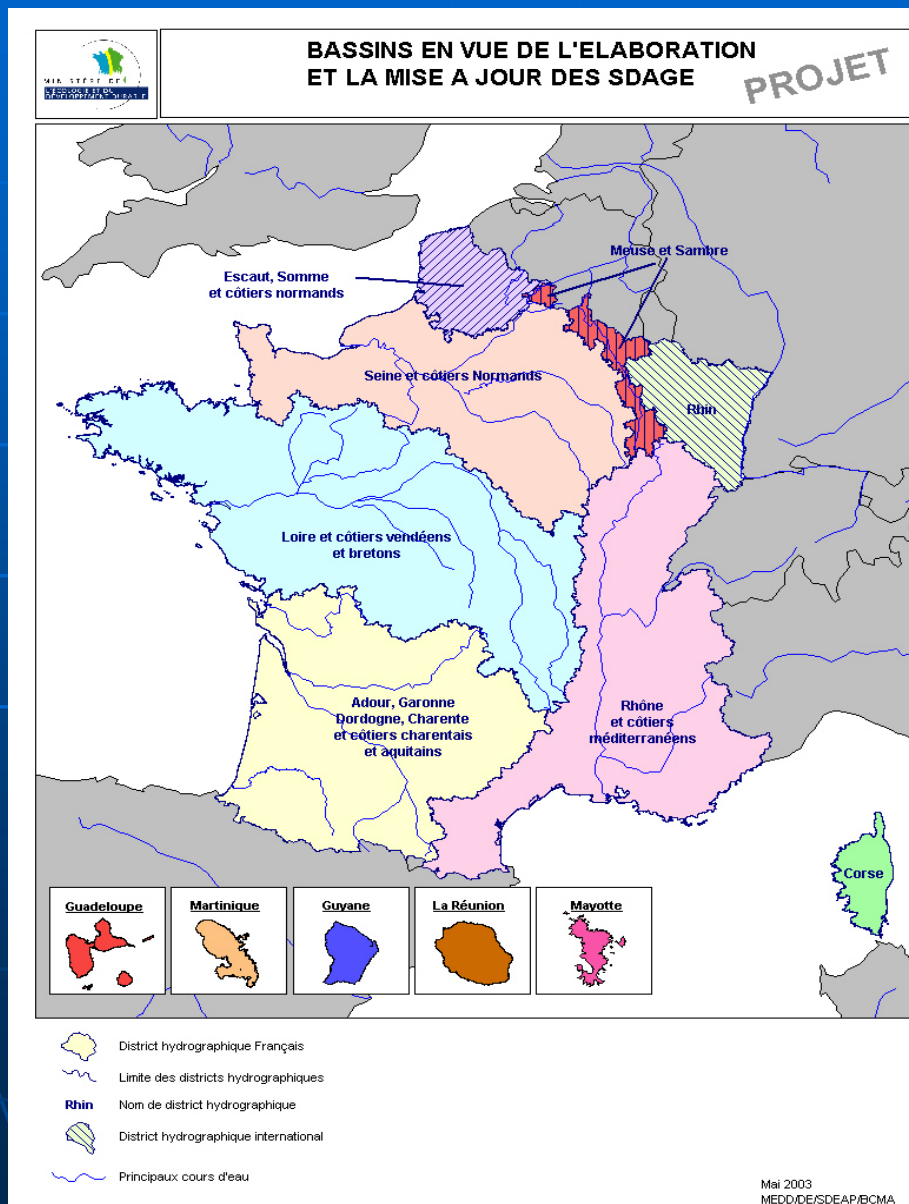
Office
International
de l'Eau
PARIS

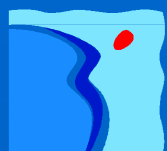
les districts hydrographiques européens



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

EN FRANCE :





ORGANISATION DE LA GESTION DE L'EAU: QUELQUES COMPARAISONS INTERNATIONALES AU NIVEAU DES BASSINS VERSANTS



FONCTIONS	FRANCE	ESPAGNE	BRESIL	MEXIQUE	MAROC
POLICE DES EAUX AUTORISATION REJETS/PRELEVEMENTS	Services de l'Etat	OB : Confédération	Services de l'Etat ou fédéraux	CNA	ABH
CADASTRE FICHIER DES USAGERS	OB : Agence de l'Eau	OB : Confédération	OB : Comité de Bassin + Agence de l'Eau	CNA	ABH
PLAN DE GESTION SCHEMA DIRECTEUR	OB : Comité de Bassin	OB : Confédération	OB : Comité de Bassin	OB : Conseil de Bassin	ABH
CONSESSION DES GRANDS AMENAGEMENTS-VENTE EAU BRUTE	Aménageurs	OB : Confédération	Aménageurs	CNA	ABH
REDEVANCES POLLUTION/PRELEVEMENT PROGRAMME D'ACTIONS	OB : Agence de l'Eau	Confédération	OB : Agence de l'Eau	OB : Nouvel Organisme de Bassin	ABH
AEP + ASSAINISSEMENT (collectif)	Municipalités	Municipalités + Autonomies	Municipalités ou Etat	Municipalités ou Etat	Municipalités + ONEP
IRRIGATION (collective)	Aménageurs et Associations	Associations	Etat ou Associations	Associations	OMVAR
MONITORING - DONNEES	Services de l'Etat	Confédération	Fédéral	CNA	ABH
	Agence de l'Eau		Agence de Bassin		
	Divers	Autonomies	Etat + Municipalités	Etat	Divers



**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

EN CONCLUSION ?

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

**Réseau International des Organismes de Bassin
Office International de l'eau**



Office
International
de l'Eau
PARIS



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

■ EN CONCLUSION:

- **Différentes combinaisons de compétences sont possibles,**
- **Il n'existe pas un système meilleur que les autres:**
 - **Les résultats dépendent:**
 - ❖ **D'une volonté politique forte,**
 - ❖ **D'une stabilité à long terme des mécanismes instaurés,**
 - ❖ **De l'efficacité de la gestion de chaque organismes,**
 - ❖ **Des moyens humains et financiers rendus disponibles.**
 - **La mise en œuvre des réformes ne peut être que progressive,**
 - **L'association réelle à la prise de décision des Pouvoirs locaux, des usagers et des groupes porteurs d'intérêts collectifs facilite leur « acceptabilité », l'adéquation offre/demande et la mise en place de nouveaux systèmes de financement.**



■ **EN CONCLUSION (2):**

- **La couverture totale des coûts n'existe encore nulle part ,**
 - Les coûts d'opportunité et environnementaux sont à peine évoqués,
 - L'investissement doit encore être/a été fortement subventionné,
 - Les frais de fonctionnement ne sont encore parfois même pas équilibrés,
- **La création de nouvelles recettes assises sur les usagers:**
 - ❖ Tarification des services collectifs,
 - ❖ Redevances / systèmes de solidarité,
 - ❖ application des principes « utilisateurs – pollueurs - payeurs »,**repose sur:**
 - l'existence de « Conseils de bassin » de plein exercice...qui « pousse »,
 - la spécificité d'affectation des moyens financiers nouveaux collectés
 - leur non substitution aux crédits déjà dévolus au « business as usual »,
 - l'obtention rapide de résultats concrets en démontrant le « bon usage »,
 - l'apport d'un réel « + » pour les payeurs!

...les industriels sont souvent les moteurs
des nouveaux systèmes de financement, s'ils y trouvent leur compte.



■ EN CONCLUSION (3):

- La « police des eaux et l'administration du Domaine public,
- La production et la gestion de données,
- La planification,
- L'émission de titres de perception ou de factures,
- La collecte de recettes fiscales ou tarifaires,
- Le financement de projets,
- La conception et la réalisation d'investissements,
- L'exploitation et la maintenance d'installations,
- Les relations consommateurs/clients,

sont des métiers différents, qui requièrent des compétences spécifiques et complémentaires, dont les organismes responsables, quels qu'ils soient, doivent effectivement disposer.



Office
International
de l'Eau
PARIS



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

■ EN CONCLUSION (4):

- **Il y a un risque de « conflit d'intérêt » entre les fonctions:**
 - De « police des eaux », et
 - De financements de projets,
avec celles
 - De maîtrise d'ouvrage d'aménagement,
lorsqu'elles coexistent au sein d'un seul et même organisme.
- Les responsabilités pour la création de nouveaux équipements (stations d'épuration...), sur la base de nouveaux moyens financiers, échappent en général aux « anciens grands aménageurs ».
- **La décentralisation devient la règle pour l'organisation et la gestion des services collectifs locaux.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION!

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

**Réseau International des Organismes de Bassin
Office International de l'eau**



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

LES OBJECTIFS DU RÉSEAU

- **de développer des relations permanentes entre les organismes intéressés par une gestion globale des ressources en eau par grands bassins hydrographiques et favoriser entre eux des échanges d'expériences et d'expertises;**
- **de promouvoir dans les programmes de coopération les principes et moyens d'une gestion rationnelle de l'eau pour un développement durable;**
- **de faciliter l'élaboration d'outils de gestion institutionnelle et financière, de programmation, d'organisation des banques de données, de modèles adaptés aux besoins;**
- **de soutenir des programmes d'information et de formation des élus locaux, des représentants des usagers et des différents acteurs de la gestion de l'eau ainsi que des dirigeants et des personnels des organisations de bassin membres;**
- **d'encourager l'éducation des populations et notamment des jeunes;**
- **d'évaluer les actions engagées et d'en diffuser les résultats.**



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

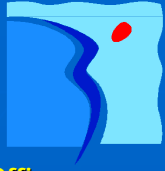
الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

■ Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) regroupe:

158 MEMBRES ou OBSERVATEURS PERMANENTS
DANS 52 PAYS!

■ Un de ses objectifs prioritaires est:

- de réaliser **des synthèses des expériences actuelles, des connaissances disponibles et du savoir-faire,**
- de les diffuser sous forme de fiches des meilleures pratiques, recommandations et modules de formation....



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- Cadre général d'analyse
 - ⇒ Les fonctions de base de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
 - ⇒ **Définir les rôles et les compétences**
 - ⇒ Les Organismes de bassin et la GIRE
 - ⇒ Les modalités de financement de la politique de l'eau



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- Cadre général d'analyse
 - ⇒ Les fonctions de base de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
 - ⇒ Définir les rôles et les compétences
 - ⇒ **Les Organismes de bassin et la GIRE**
 - ⇒ Les modalités de financement de la politique de l'eau



Office
International
de l'Eau
PARIS

المكتب الدولي للمياه

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض

- Cadre général d'analyse
 - ⇒ Les fonctions de base de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
 - ⇒ Définir les rôles et les compétences
 - ⇒ Les Organismes de bassin et la GIRE
 - ⇒ **Les modalités de financement de la politique de l'eau**



Schéma institutionnel des services d'eau, compétences et tarifs appliqués



Office
International
de l'Eau
PARIS

Réseau
International
Organismes
de Bassin

EXEMPLES EN ESPAGNE

<i>SERVICE</i>	<i>COMPETENCE</i>	<i>TARIFS</i>
<i>Prélèvements et transport des eaux superficielles (barrages et canaux principaux)</i>	Autorités de Bassin - CH	Tarif d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Puits / forages (si collectif)</i>	Municipalités, Associations d'Irrigants ou usagers individuels	Tarifs si Municipalités ou Associations d'Irrigants
<i>Distribution de l'eau potable</i>	Municipalités (avec Autorités Régionales dans certains cas)	Tarif de distribution (prix de l'eau potable)
<i>Distribution de l'eau pour irrigation (si collectif)</i>	Associations d'Irrigants (« entités publiques » avec gestion déléguée)	Répartition des dépenses selon l'ha cultivé, l'utilisation de l'eau ou leur combinaison (prix de l'eau brute)
<i>Collecte et traitement des eaux usées domestiques et industrielles raccordées</i>	Municipalités (avec Autorités Régionales)	Taxe d'assainissement, (seulement pour les utilisations urbaines et industrielles)
<i>Contrôle des rejets / pollution</i>	Autorités de Bassin - CH	Redevance pollution (rejets des eaux usées urbaines et industrielles seulement)
<i>Contrôle des prélèvements</i>	Autorités de Bassin - CH	Redevance de régulation

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

- **Quelques expériences internationales**
 - ⇒ **Espagne**
 - ⇒ **Mexique**
 - ⇒ **Brésil**
 - ⇒ **France: Historique de la mise en place
des agences de l'eau**

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Schéma institutionnel des services d'eau, compétences et tarifs appliqués



Office
International
de l'Eau
PARIS

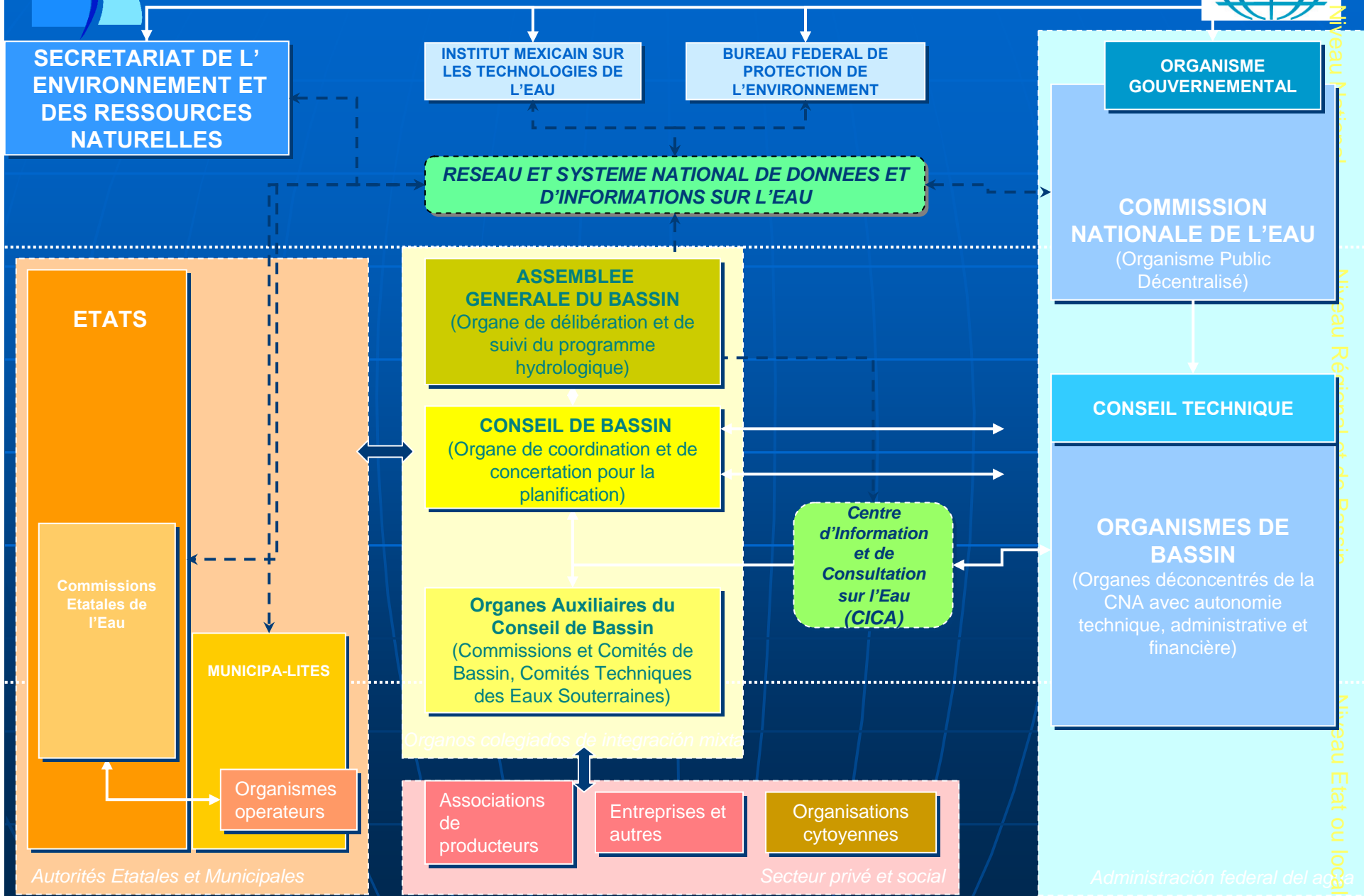
EXEMPLES AU MEXIQUE

Réseau
International
Organismes
de Bassin

<i>SERVICE</i>	<i>COMPETENCE</i>	<i>TARIFS</i>
<i>Prélèvements et transport des eaux superficielles (barrages et canaux principaux)</i>	CNA	Tarif d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Puits / forages (si collectif)</i>	Etats, Municipalités, Associations d'Irrigants	Tarifs d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Distribution de l'eau potable</i>	Etats ou Municipalités	Tarif de distribution (prix de l'eau potable)
<i>Distribution de l'eau pour irrigation (si collectif)</i>	Associations d'Irrigants	Répartition des dépenses selon l'ha cultivé, l'utilisation de l'eau ou leur combinaison (prix de l'eau brute)
<i>Collecte et traitement des eaux usées domestiques et industrielles raccordées</i>	Etats ou Municipalités	Taxe d'assainissement, (prix de la collecte et de l'épuration des eaux usées)
<i>Contrôle des rejets / pollution</i>	CNA	-
	Organismes de Bassin	Redevance pollution
<i>Contrôle des prélèvements</i>	CNA	-
	Organismes de Bassin	Redevance prélèvement

loi sur l'eau mexicaine d'avril 2004

Nouvelle Structure du Système de Gestion de l'Eau au Mexique





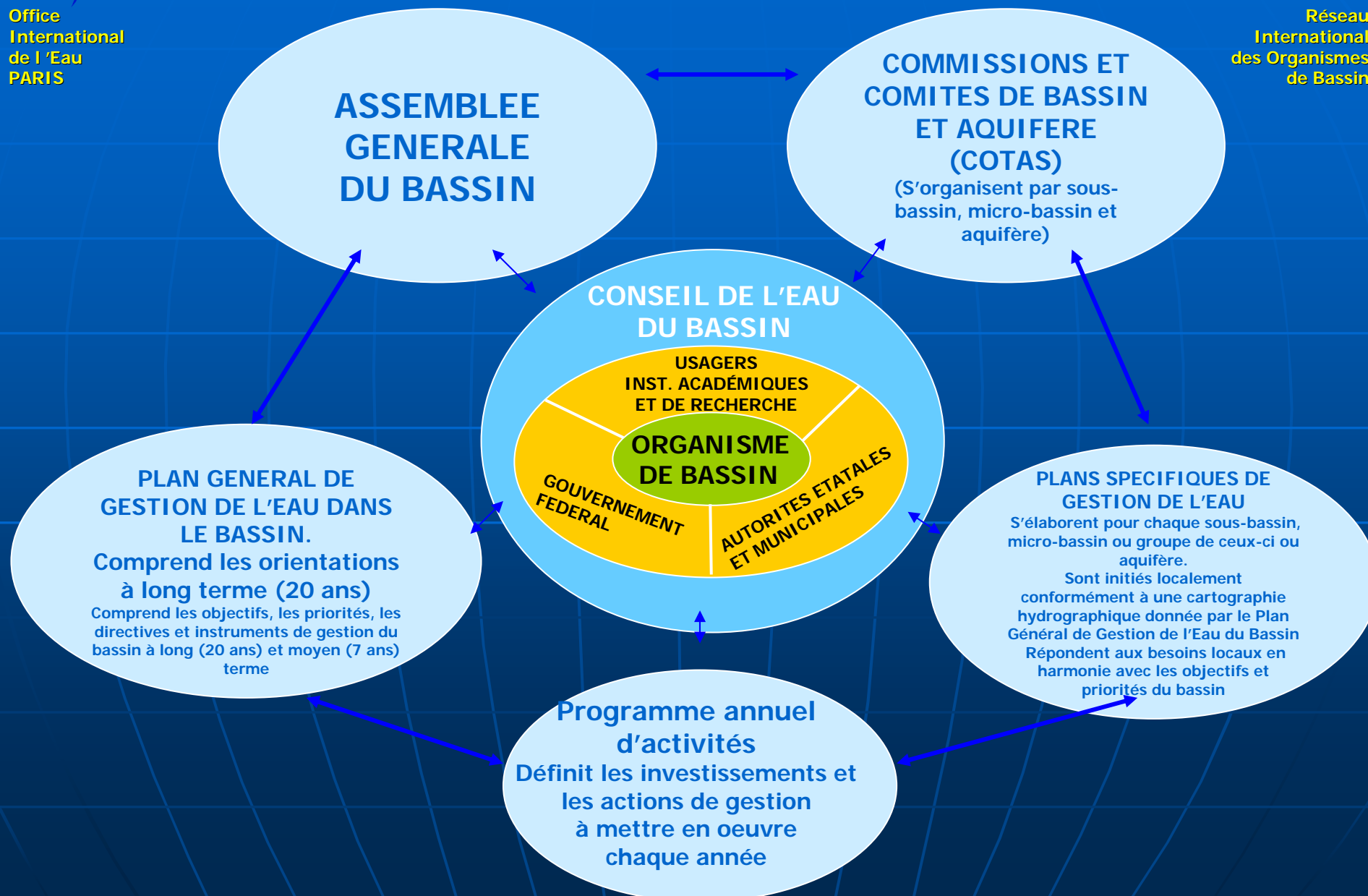
Office
International
de l'Eau
PARIS

loi sur l'eau mexicaine d'avril 2004

Système de Participation de la Société



Réseau
International
des Organismes
de Bassin



**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

- Quelques expériences internationales
 - ⇒ Espagne
 - ⇒ Mexique
 - ⇒ **Brésil**
 - ⇒ France: Historique de la mise en place des agences de l'eau

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Schéma institutionnel des services d'eau, compétences et tarifs appliqués



Office
International
de l'Eau
PARIS

EXEMPLES AU BRESIL

Réseau
International
Organismes
de Bassin

<i>SERVICE</i>	<i>COMPETENCE</i>	<i>TARIFS</i>
<i>Prélèvements et transport des eaux superficielles (barrages et canaux principaux)</i>	Compagnies d'Aménagement	Tarif d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Puits / forages (si collectif)</i>	Etats, Municipalités, Associations d'Irrigants	Tarifs d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Distribution de l'eau potable</i>	Etats ou Municipalités	Tarif de distribution (prix de l'eau potable)
<i>Distribution de l'eau pour irrigation (si collectif)</i>	Associations d'Irrigants	Répartition des dépenses selon l'ha cultivé, l'utilisation de l'eau ou leur combinaison (prix de l'eau brute)
<i>Collecte et traitement des eaux usées domestiques et industrielles raccordées</i>	Etats ou Municipalités	Taxe d'assainissement, (prix de la collecte et de l'épuration des eaux usées)
<i>Contrôle des rejets / pollution</i>	Comités et Agences de Bassin	Redevance pollution
<i>Contrôle des prélèvements</i>	Comités et Agences de Bassin	Redevance prélèvement

**Colloque International
sur les Ressources en Eau Souterraines
dans le Sahara
(CIRESS) - Ouargla - 12 et 13 décembre 2005**

- Quelques expériences internationales
 - ⇒ Espagne
 - ⇒ Mexique
 - ⇒ Brésil
 - ⇒ **France:** Historique de la mise en place des agences de l'eau

الشبكة الدولية لهيئات الأحواض



Office
International
de l'Eau
PARIS

GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU EN FRANCE



Réseau
International
des Organismes
de Bassin

ETAT

**AUTORISATION
DE PRELEVEMENTS
ET DES REJETS**

CONCERTATION

**FINANCEMENT
ET
PROGRAMMATION**

**CONSTRUCTION
DES EQUIPEMENTS
ET EXPLOITATION**

- Agences de l'Eau
- Comités de Bassin

- Etat
- Municipalités
- Industriels
- Agriculteurs
- Aménageurs



Office
International
de l'Eau
PARIS

Schéma institutionnel des services d'eau, compétences et tarifs appliqués



Réseau
International
Organismes
de Bassin

EXEMPLES EN FRANCE

<i>SERVICE</i>	<i>COMPETENCE</i>	<i>TARIFS</i>
<i>Prélèvements et transport des eaux superficielles (barrages et canaux principaux)</i>	Compagnies d'Aménagement régional + EDF + CNR + EPTB	Tarif d'utilisation (prix de l'eau brute)
<i>Puits / forages (si collectif)</i>	Municipalités, Associations d'Irrigants	Tarifs si Municipalités ou Associations d'Irrigants
<i>Distribution de l'eau potable</i>	Municipalités (et leurs groupements)	Tarif de distribution (prix de l'eau potable)
<i>Distribution de l'eau pour irrigation (si collectif)</i>	Associations d'Irrigants (« entités publiques » avec gestion déléguée)	Répartition des dépenses selon l'ha cultivé, l'utilisation de l'eau ou leur combinaison (prix de l'eau brute)
<i>Collecte et traitement des eaux usées domestiques et industrielles raccordées</i>	Municipalités et leurs groupements	Taxe d'assainissement, (prix de la collecte et de l'épuration des eaux usées)
<i>Contrôle des rejets / pollution</i>	Autorisation ETAT	-
	Agences de l'Eau	Redevance pollution
<i>Contrôle des prélèvements</i>	Autorisation ETAT	-
	Agences de l'Eau	Redevance prélèvement



Office
International
de l'Eau
PARIS



Réseau
International
des Organismes
de Bassin



La Directive – Cadre européenne:
le futur de la gestion des ressources en eau!